

■ Compte Rendu

BEHR**2. DP du 20/11/08 : les ravitailleurs ne sont toujours pas équipés d'une veste personnelle.**

Les demandes d'achats ont été faites. Titulaires et remplaçants seront équipés. Ce point sera soldé dès réception des vestes.

3. DP du 26/06/08 : demande de ventilateurs

M. ROSTOUCHER rappelle que cette demande a bien été prise en compte et fait savoir que M. DESORTHEs reverra ce point avec ses managers pour avoir l'avis des différents opérateurs. En fonction de la réponse nous déciderons s'il y a lieu d'installer un ventilateur ou non. Ceci ne pourra se faire que s'il reste un budget.

GENERALITES**4. DP du 20/11/08 : Quelle réponse a donné le fournisseur concernant la qualité des vêtements de travail ? Quelle mesure est prévue ?**

M. ROSTOUCHER précise que cette question a également été vue en réunion CE. Il ajoute que la qualité n'est effectivement pas la même. Par conséquent, il est décidé de reprendre le même fournisseur qu'en 2007.

5. DP du 17/07/08 : généralités question 16 concernant le miroir.

« Rappel de la question 16 :

Mettre un miroir au niveau de Stop à la montée du pont en sortant de Behr, direction Oberhergheim, afin d'avoir une visibilité quant aux véhicules qui viennent de gauche. »

M. ROSTOUCHER rappelle que ce problème n'est pas de notre ressort mais de celui de la commune de Rouffach. La réponse qui nous a été donnée par la Mairie est que ce travail se fera en même temps que l'accès à l'autoroute.

6. Les salariés aimeraient savoir ce que la Direction compte faire avec le reste des heures RC en sachant que ce compteur ne bougera plus ?

M. ROSTOUCHER donne les précisions suivantes :

- Si solde < 1 jour : soit payé, soit rajouté au compteur RTT
- Si solde > 1 jour : reste acquis en RC

Ce point reste à étudier.**7. DP du 26/06/08 et du 17/07/08 : nous attendons la réponse promise en septembre.**

M. ROSTOUCHER répond que la nouvelle implantation de flux avec les halls 1 et 2 et l'arrivage vont permettre de résoudre le problème de stockage.

▪ **Compte Rendu**

BEHR

Nom	Service	Tel.	Date / Initiales
ROSTOUCHER JL	DRH	5120	12.01.09/cp

Destinataires pour information
MM. BAUMERT - BAYER - VERDEILLE

Personnes présentes
M. ROSTOUCHER
FORISSIER M. – STERITI R. – BRICKERT E. — HAENN V.

Pour Secrétariat : Carmen PEREZ

Personnes absentes
ANDRIEUX J. - BOTTIN S. – BOSSART F. - DEHAUT L. – FINANTZ R. - FRISON A. – KOLLETH P.
– KUENEMANN F. – DAALECH M. – ELMRABTI R. – JENNY S. – –LOUIS G - MULLER M. –
OUALI Z. – PARRAVICINI Y. – PATOU P. - PEREZ M. - PRUVOST N. - STUDER S. – WALTER P.
– NUZZO R. – ALTHERR L. – RINNERT G. – JACQUOT M. – FELLMANN J.M. - ZEHRI Y.

Objet
COMPTE RENDU DE LA REUNION DES DELEGUES DU PERSONNEL DU 18 DECEMBRE 2008

Points abordés

REPONSES AUX QUESTIONS CFTC

PTC

- 1. Pourquoi est-il fortement conseillé aux techniciens de ligne de venir à 4 heures du matin le lundi matin pour produire des pièces d'avance, en sachant que les lignes sont démarrées par la maintenance le week-end ?**

M. ROSTOUCHER répond que l'ensemble des équipements de production PTC sont mis hors tension le week-end dans le cadre des économies d'énergie.

Le redémarrage est organisé de la façon suivante:

- Ilots de fabrication lamelles remis en énergie à 00h00 le lundi matin par la maintenance pour assurer la montée en température des dégraisseur.
- Lignes de fabrication génération 3 remises en énergie à 3h00 le lundi matin par la maintenance pour assurer la montée en température des fours.
- Arrivée à 4 heures du matin des techniciens de ligne pour effectuer le démarrage des lignes et notamment des dispositifs de collage. Cette heure est payée. Si les lignes sont opérationnelles, il est bien entendu que l'on va commencer à produire des faisceaux pour valider le démarrage des lignes.